

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 15h00,

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, à l'Agora de St Aubin de Blaye.

Date de convocation : 8 mars 2023

Etaient présents : Mme Pascale GOT; Mme Célia MONSEIGNE; Mme Véronique HAMMERER; Mme Lydia HERAUD; Mme Joëlle MARIE-REINE SCIARD; Mme Marie-Pierre QUENTIN; M. Jean PROU; M. Cyril PENAUD; M. Olivier ESCOTS; M. Jean-Michel RIGAL; M. Stéphane COTIER (Suppléant V.BARRAUD); Mr Vincent BARRAUD, Mr Louis CAVALEIRO.

Absents représentés : Mme Véronique FERREIRA, pouvoir à Mme GOT, Mr Jacky BOTTON, pouvoir à Mme QUENTIN.

Etaient excusés : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Jacky BOTTON; Mme Véronique FERREIRA, Mme Virginie JOUVE; Mr Rémi JUSTINIEN, Mr Philippe LABRIEUX

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST;

Président de séance : Mme Célia MONSEIGNE

Secrétaire de séance : Mr Olivier ESCOTS

Membres en exercice : 17

Membres présents : 13

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération N° 2023-02-15
Vote du Budget Annexe CORDOUAN 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57;

Il est décidé à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. D'adopter le projet de Budget Annexe Cordouan primitif 2023 du Syndicat, qui s'équilibre en dépenses et en recettes

- pour la section d'investissement à 231 250,00 €.

Investissement	Dépenses	Recettes
2181 - Travaux d'aménagement	101 500,00	
2183 - Matériel informatique	5 000,00	
2184 - Mobilier de bureau	6 250,00	
21888 - Autres immobilisations	118 500,00	
10222- FCTVA		16 008,93
28051 - Amortissement logiciel		5 295,00
28181 - Amortissement travaux		2 764,00
28183 - Amortissement matériel informatique		1 668,17
28184 - Amortissement mobilier		101,00
28188- Amortissement autres matériels		300,72
021 - Virement de la section fonctionnement		100 000,00
023 - Subvention investissement		80 000,00
1068 - Affectation en réserve		0,00
R001 - Affectation du résultat		25 112,18
TOTAL INVESTISSEMENT	231 250,00 €	231 250,00 €

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

- pour la section de fonctionnement à 750 000,00 €

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Chapitre 011	Charges		
	6068 - Autres matières et fournitures	15 600,00	
	6132 - Location	5 000,00	
	6156 - Maintenance	19 804,28	
	617 - Etudes	80 960,00	
	6236 - Catalogues et imprimés	68 808,50	
	6245 - Transport personnes extérieures	5 400,00	
	6247 - Transport collectif	6 000,00	
	6251 - Frais de déplacement	15 480,00	
	Autres articles	19 256,00	
Chapitre 012	Personnel		
	6215 - Personnel	368 128,33	
	6333 - Formation	7 390,00	
Chapitres 65/68/023			
	65312 - Frais mission Elus	2 600,00	
	65731 - Charges d'intervention	25 444,00	
	6811 - Amortissement	10 128,89	
	023 - Virement vers section investissement	100 000,00	
Chapitre 74 - Subventions			
	74718 - Etat		24 567,00
	7472 - Région		37 160,00
	7473 - Départements		112 580,00
	74778 - Leader		0,00
Chapitres 70/ 75 - Remboursement autres produits			
	7062 - Entrées du phare		260 000,00
	7078 - Vente de produits dérivés		15 000,00
	75822 - Virement du Budget Principal		84 652,69
R002 - Affectation du résultat			216 040,31
TOTAL FONCTIONNEMENT		750 000,00 €	750 000,00 €

Article 2. De solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil départemental de la Gironde, Conseil départemental de la Charente-Maritime, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et d'autres financeurs, selon la typologie des travaux à engager, pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 30 mars 2023.

La Présidente,

SMIDDEST

Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
12 rue St Simon - 33390 BLAYE
04 57 42 28 76 - contact@smiddest.fr
Siret : 253 306 310 00058

Pascale GOT

Le secrétaire de séance,

Olivier ESCOTS